



AVIS D'UTILISATEUR

Sonia Mercier,
commerciale de la société de négoce Magne



"Nous ne sommes plus liés à un prestataire sur une longue durée"

Dans la société de négoce de produits agricoles Magne, la technologie DSL a tout simplement divisé par deux la facture télécoms. Cent mille euros étaient dépensés annuellement pour une vingtaine de lignes Numeris et un service d'intranet sur réseau privé France Télécom. Or, 45 000 euros suffiront désormais pour raccorder les vingt-deux entrepôts aux serveurs du site central de la PME par le biais de liaisons ADSL non garanties, d'une part ; et d'une connexion SDSL garantie à 192 Kbit/s et crête à 2 Mbit/s, d'autre part. Et avec une estimation des coûts beaucoup plus sûre, puisque le temps de connexion Numeris joue sur la facture tandis

que la facturation DSL est forfaitaire. Côté prestataires, exit France Télécom, remplacé par l'entreprise Services Network Security (SNS) qui relaie l'offre de connexion de Nerim. *"Nous avons un engagement Numeris qui courait jusqu'en décembre 2004. France Télécom voulait bien casser le contrat pour faire évoluer nos lignes vers du DSL, mais à condition que nous signions à nouveau pour trois ans, explique, agacée, Sonia Mercier, commerciale de Magne. Avec les évolutions technologiques, il n'est plus question que l'on se lie à un prestataire sur une si longue durée."* Moins cher, le DSL est aussi beaucoup moins contraignant.